

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRO-
AGRICOLES, DE LA MECANISATION ET DES RESSOURCES
ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

PROJET NEER-TAMBA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES)

*Avis à Manifestation d'intérêt N°2022-002M/MARAH/SG/PROJET NEER-TAMBA du
03/02/2022*

*Enquête finale sur les indicateurs de base relatifs aux effets (IBRE) des investissements du
Projet NEER-TAMBA*

ANO du FIDA : FIDA N00018633/Neer-Tamba Project/20440 du 17/02/2022

Financement : Accord de Don FIDA N°. I-DSF- 8111-BF du 04 février 2013
Prêt N°.I-895-BF et Don N°.I-DSF-8111A-BF du 07 Avril 2014

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'année 2022 du PROJET NEER-TAMBA.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NEER-TAMBA, financé par les accords de Don (I-DSF-BF, I-DSF-8111A-BF et 20000001662/FEM-PAI) et de prêt I-DSF-895-BF, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Enquête finale sur les indicateurs de base relatifs aux effets (IBRE) des investissements du Projet NEER-TAMBA.*
3. Description des prestations. Les services comprennent entre autres **la conception d'échantillon, la conduite de la collecte et l'analyse des données ; l'appréciation de façon quantitative et/ou qualitative des résultats et effets des activités du projet sur les bénéficiaires...**
4. Les candidats (**bureaux d'études**) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - **Critère principal** : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2017 à 2021) en conduite d'enquête sur les effets et impact des projets et programme (joindre obligatoirement les copies des

pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin) ;

- **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2017 à 2021) en collecte, traitement et analyses de données (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin).
6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63/ 63 82 00 00/ 78 05 24 42** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur le site du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.
 7. **La méthode de sélection est la qualification du consultant.** Le consultant le plus expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.
 8. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
 - la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du PROJET NEER-TAMBA ;
 - le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr) ;
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63/ 63 82 00 00/ 78 05 24 42** au plus tard le **09 mars 2022 à 09h00mn**.

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur le site du Projet NEER-TAMBA : www.neertamba.org .

Ouagadougou, le 18 février 2022

le Coordonnateur

Koudrègma ZONGO
Officier de l'Ordre National

CRITERES DE SELECTION DES CONSULTANTS

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant (QC) et sera fondée sur les expériences spécifiques comme suit :

- **Critère principal** : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2017 à 2021) en conduite d'enquête sur les effets et impact des projets et programme (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin) ;
- **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2017 à 2021) en collecte, traitement et analyses de données (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin).

Le consultant le plus expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES CANDIDATS SOUS PEINE DE REJET DE LA CANDIDATURE

Formulaire d'auto-certification

Le présent formulaire d'auto-certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition au **Projet NEER-TAMBA**. Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire:	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire:	
Titre du marché:	
Date:	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de [**Nom du soumissionnaire**] et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy).

Signature autorisée: _____ **Date:** _____

Nom du signataire en lettres capitales: _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion¹.
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts², avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt du **Projet NEER-TAMBA** ou du Fonds, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

- [À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]**
Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres:
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

¹ Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante: <http://crossdebarment.org/>.

² Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'autocertification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

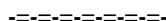
Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer le **Projet NEER-TAMBA**.

TERMES DE REFERENCE



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES
DE LA MECANISATION ET DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
**PROJET DE GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE
DEVELOPPEMENT RURAL DU NORD, CENTRE-NORD ET EST**

"PROJET NEER-TAMBA"
15 BP 233 Ouagadougou 15

Tél : 63 82 00 00/ 78 05 24 42

Site web : www.neertamba.org

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU
D'ETUDE EN VUE DE LA REALISATION DE L'ENQUETE FINALE SUR
LES INDICATEURS DE BASE RELATIFS AUX EFFETS (IBRE) DES
INVESTISSEMENTS DU PROJET DE GESTION PARTICIPATIVE DES
RESSOURCES NATURELLES ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DU
NORD, CENTRE NORD ET EST « PROJET NEER-TAMBA »**

Activité 4.2.29 du PTBA 2022 et SC-26 du PPM 2022

Février 2022

I. GÉNÉRALITÉS ET CONTEXTE

1.1 Présentation générale du projet

Le Gouvernement du Burkina Faso, avec l'appui du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a élaboré le projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, du Centre-Nord et de l'Est (Projet NEER-TAMBA). Dans ces trois régions, à l'exception des provinces du Sanmatenga et du Namentenga, le Projet participera au renforcement des acquis du PICOFA et du PDRD, deux projets ayant bénéficié de l'appui technique et financier du FIDA et clôturés en fin 2013.

Ce projet a été conçu en cohérence avec les grandes orientations de développement décrites dans les différents documents de politique nationale, notamment la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). C'est donc un instrument d'accompagnement de la mise en œuvre de cette stratégie et ce, à travers le Programme National du Secteur Rural (PNSR).

L'accord de financement a été signé en février 2013 et le projet a débuté ses activités au cours du deuxième semestre de l'année 2014. Sa clôture est prévue pour 2022 (8 ans).

Au cours de l'année 2016, un volet FEM/PAI a été intégré au Projet NEER-TAMBA. Sa zone d'intervention couvre la région du Nord.

1.2 Cadre institutionnel

Le ministère de l'agriculture, des aménagements hydro-agricoles, de la Mécanisation et des ressources animales et halieutiques (MAAHRAH) assure la tutelle technique du Projet et le ministère de l'économie, des finances et du plan (MEFP) assure la tutelle financière. Le projet est accompagné dans sa mise en œuvre par le ministère de l'environnement.

Le projet est piloté par une unité de gestion du projet (UGP) et mis en œuvre sur le terrain à travers une maîtrise d'ouvrage déléguée par les chambres régionales d'agriculture (CRA) de la zone d'intervention du projet (ZIP) et la chambre nationale d'agriculture (CNA).

II. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Objectifs et axes d'intervention

L'objectif de développement du Projet est l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales les plus défavorisées.

L'objectif spécifique du projet est d'appuyer les populations cibles à construire et renforcer leur autonomie et leur capacité à jouer un rôle moteur croissant, pleinement reconnu par les autres acteurs, dans la construction d'un tissu économique et social durable.

Pour cela, le Projet intervient sur trois (3) axes :

- ✓ (i) l'accroissement de la résilience des ménages, des exploitations et des villages face aux aléas climatiques ;
- ✓ (ii) l'accession des ménages à une capacité d'autonomie économique et financière suffisante pour leur permettre, au sein de leur milieu rural de résidence, de se projeter mieux vers l'avenir ;
- ✓ (iii) la construction et le renforcement d'un tissu social et économique favorable et incitatif à cette prise d'autonomie, dont les populations cibles seront des acteurs/partenaires à part entière.

2.2 Les résultats attendus

Au terme de la mise en œuvre du projet, les résultats quantitatifs suivants doivent être atteints :

- 6 484 ha de bas-fonds sont mis en culture, 496 ha de terres sont cultivés en maraîchage, 26 007 ha de terres (superficies additionnelles) sont récupérés et les femmes et les jeunes ont un accès à la terre plus durable.
- 64 000 personnes accèdent à l'appui-conseil, le Fonds d'Appui et le Fonds d'Investissement contribuent à 3 736 micro-projets, la production annuelle est de 8 000 tonnes de sorgho, 25 000 tonnes de riz et 16 000 tonnes de produits maraîchers,
- Environ 29 000 personnes auront accès à une alphabétisation fonctionnelle, 15 000 personnes auront accès au programme IEC et les organisations rurales/comités villageois de développement appuyés à la demande ;
- Les 3 CRA seront renforcés dans les domaines opérationnels et administratifs et financiers et les 9 DR renforcées pour assumer leurs fonctions régaliennes

2.3 Les composantes du projet

Le projet poursuivra les résultats suscités par la mise en œuvre de quatre composantes :

➤ **Composante 1** : Petits Aménagements Fonciers Villageois :

Cette composante, à travers la réalisation des petits aménagements fonciers vise essentiellement à améliorer la résilience des ménages/exploitations familiales face aux aléas climatiques, mais aussi à contribuer à créer ou renforcer leur autonomie financière. Elle comprend deux volets que sont :

- le volet-aménagements,
- le volet foncier.

➤ **Composante 2** : Intensification des petites exploitations et valorisation de leurs productions :

Cette composante a pour but l'intensification des petites exploitations et la valorisation de leurs productions à travers la diffusion de bonnes pratiques et le financement d'initiatives et innovations locales susceptibles d'améliorer durablement l'autonomie économique des populations cibles.

Elle comprend trois sous composantes que sont :

- renforcement de l'offre de services d'appui conseil ;
- appui aux initiatives locales de développement de la production agricole, de l'élevage ou de la valorisation des ressources naturelles ;
- fonds d'investissement pour micro-projets respectueux de l'environnement ou promoteurs de l'utilisation d'énergies renouvelables.

➤ **Composante 3** : Structuration des acteurs et mise en réseaux :

Cette composante vise le renforcement des capacités des populations cibles et des organisations rurales, l'appui institutionnel aux Chambres Régionales d'agriculture (CRA) et aux directions régionales (DR). Elle se décline en trois sous composantes :

- renforcement des capacités des populations cibles, des organisations rurales et des élus locaux ;
- appui institutionnel aux chambres régionales d'agricultures (CRA) ;
- appui institutionnel aux directions régionales (DR) ;
- le renforcement des capacités des cadres multi-acteurs (national et régional).

➤ **Composante 4** : Gestion du Projet et Suivi-Evaluation :

Cette composante permettra de gérer et de coordonner plus efficacement les activités du projet. Aussi, permettra-t-elle d'appuyer la coordination, la gestion administrative et financière du programme ainsi que le suivi et l'évaluation.

2.4 Groupe cible et zone du projet

Au démarrage du projet, la population cible du projet était estimée à environ 1 250 000 personnes, soit environ 190 000 ménages ruraux tirant l'essentiel de leurs ressources de l'agriculture pluviale, de faible productivité et soumise aux aléas naturels (sécheresses, inondations, attaques acridiennes, etc.). Le groupe cible du Projet (nombre de ménages qui bénéficieront directement d'un ou plusieurs appuis du Projet) était estimé à 40 000 ménages (dont un tiers au moins de jeunes ménages). Parmi ces bénéficiaires, on s'attendait qu'au moins 30 000 soient des femmes.

Il est également prévu que le Projet intervienne dans les régions de l'Est, du Centre-Nord et du Nord, totalisant une population de 3,6 millions d'habitants (soit environ 550 000 ménages) répartis pour un tiers dans chacune des trois régions.

2.5 Budget et dates clés du Projet

Le montant global du projet est d'environ 61 milliards 414 millions de FCFA, financé par le FIDA, Le FEM, le Gouvernement Burkinabé et les bénéficiaires.

Tableau 1: Fiche synoptique du Projet

Budget total du Projet en (USD)	<i>117 810 000</i>
Budget total du Projet (en FCFA), dont	<i>61 414 774 850</i>
- Financement FIDA (en FCFA)	<i>41 801 000 000</i>
- Financement FEM (en FCFA)	<i>4 288 974 320</i>
- Financement Etat (En FCA)	<i>12 361 561 628</i>
- Contribution bénéficiaires	<i>2 963 238 902</i>
Durée du Projet	<i>8 ans</i>
Date d'entrée en vigueur du don (I-DSF-8111-BF) /FIDA	<i>30/08/2013</i>
Date d'entrée en vigueur du prêt (I-895-BF) et du don (I-DSF-8111A-BF) /FIDA	<i>21/07/2014</i>
Date d'entrée en vigueur du don/FEM n° 2000001662	<i>03/04/2017</i>
Date de démarrage du Projet	<i>01/08/2014</i>
Date d'achèvement du Projet Don (I-DSF-8111-BF) /FIDA	<i>30/09/2022</i>
Date d'achèvement du Don/FEM	<i>30/09/2022</i>
Date d'achèvement du Projet (prêt (I-895-BF) et du don (I-DSF-8111A-BF) /FIDA	<i>30/09/2022</i>
Date de clôture du Projet du don (I-DSF-8111-BF) /FIDA	<i>31/03/2023</i>
Date de clôture du Don/FEM	<i>31/03/2023</i>
Date de clôture du financement prêt (I-895-BF) et du don (I-DSF-8111A-BF) /FIDA	<i>31/03/2023</i>

III. CONTEXE, OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA CONSULTATION

3.1 Contexte

Approuvé en décembre 2012 par le Conseil d'administration du FIDA, le Projet NEER-TAMBA a démarré ses interventions en 2015 et sa date d'achèvement est prévue pour le 30/09/2022. Ainsi que prévu par le FIDA, la réalisation d'une enquête sur les indicateurs de bases relatifs

aux effets (IBRE) permettra d'informer utilement la préparation du rapport d'achèvement du Projet. La mesure objective des résultats obtenus par le Projet et des effets de ses interventions sur les populations bénéficiaires répond à une exigence de transparence dans la gestion et l'utilisation des fonds alloués et au devoir de rendre compte aux partenaires techniques et financiers.

L'enquête sur les indicateurs de bases relatifs aux effets (IBRE) doit ainsi permettre de comprendre si les effets attendus ont été réalisés, à partir de l'analyse de données primaires qui seront collectées par un Consultant indépendant auprès d'un échantillon représentatif de ménages bénéficiaires.

Elle examinera les effets du projet sur la production agricole/animale, de l'emploi, la nutrition, les organisations de producteurs, les entreprises rurales, la résilience face au climat et tout autre effet ou domaine thématique spécifique au projet inclus dans le questionnaire et comparera la situation avec et sans le projet.

Cette étude constitue l'une des phases du processus d'évaluation du projet et s'inscrit dans le plan global d'évaluation.

3.2 Situation des études réalisées

Lors de l'établissement de l'étude de référence, deux enquêtes spécifiques avaient été conduites au mois de novembre/décembre 2015 :

- Une étude socio-économique de référence: différents outils avaient utilisés, notamment : (a) un questionnaire « organisations paysannes » destiné aux membres du bureau des OP, avec pour objectif l'appréciation du niveau d'organisation, de fonctionnalité, de capacités et d'apports des OP de chacun des sous-secteurs agricole ou animale ; (b) Un questionnaire « Membre des OP » qui avait permis d'explorer la qualité des services fournis par les OP à leurs membres et la satisfaction des membres, ainsi que de collecter des données sur les quantités et types d'intrants utilisés par rapport aux surfaces emblavées pour la production, les types et quantités production obtenues, les emplois créés, les chiffres d'affaires et la rentabilité ; et enfin (c) un questionnaire « ménages » qui avait couvert divers domaines, tels que le niveau d'instruction et l'emploi, l'accès aux services de santé, l'habitat, les sources d'approvisionnement en eau, l'assainissement et les sources d'énergie utilisées pour l'éclairage et la cuisson des aliments, et l'utilisation des revenus.
- L'enquête « SYGRI » de référence : Cette enquête s'est appuyée sur la méthodologie proposée par le FIDA en vue de collecter des données fiables relatives aux conditions de vie des communautés de la zone d'intervention, et leur niveau de pauvreté et de sécurité alimentaire, d'une part ; et d'autre part permettant de documenter la situation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois vivant dans les mêmes ménages. Cette enquête a donc permis de déterminer les valeurs de référence des indicateurs d'impact du cadre logique (voir annexe).

Aussi en 2017, une enquête multidimensionnelle d'évaluation de la pauvreté_a été réalisée dans le cadre du financement additionnel FEM et n'a concerné que la région du Nord.

De 2018 à 2020, trois (03) enquêtes annuelles sur les effets des investissements sur les bénéficiaires du Projet ont été conduite, permettant de mesurer un certain nombre de changements, notamment en matière d'augmentation de la production agricole, des revenus et une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'ensemble de ces rapports pourra servir de base pour l'enquête IBRE et permettra de mesurer les effets de la mise en œuvre du projet, ce qui permettra d'estimer les changements

plausibles du Projet sur les ménages bénéficiaires et sur l'environnement. Pour ce faire, il conviendra de s'appuyer de façon rationnelle et pragmatique sur les divers outils de collecte de données utilisés par ces diverses enquêtes, tout en restant dans le modèle du questionnaire IBRE du FIDA.

3.3 Objectifs

L'objectif de l'enquête est d'apprécier de façon quantitative et/ou qualitative les résultats et effets des activités du projet sur les bénéficiaires. Il s'agira d'apprécier les changements générés par les interventions du projet sur la vie des populations bénéficiaires ainsi que sur l'environnement en comparaison de la situation de référence.

La consultation a pour principal objectif de produire le rapport sur l'enquête IBRE qui sera utilisé pour le processus d'évaluation du projet. Pour cela, il sera question pour le consultant de concevoir l'échantillon, de conduire la collecte et l'analyse des données. On recueillera notamment des informations relatives aux activités du projet afin d'en extraire des données sur les effets des investissements.

3.4 Résultats attendus

Plus précisément, les résultats attendus de l'enquête IBRE sont les suivants :

- les enquêtes quantitatives et/ou qualitatives sont conduites pour la collecte de données primaires auprès d'un échantillon représentatif de ménages bénéficiaires et d'organisations paysannes ;
- les effets atteints ou la dynamique de changements en rapport avec les interventions du projet sont quantifiés et analysés ;
- les valeurs de tous les indicateurs d'effets du cadre logique sont actualisées.
- un rapport portant sur l'analyse des données qualitatives et/ou quantitative collectées et présentant les conclusions et recommandations détaillées de l'enquête est produit.

IV. EXIGENCES MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ENQUÊTE

L'étude IBRE sera réalisée dans le cadre d'un contrat de prestation de services par un Consultant individuel. Le Consultant sera chargé de la conception de la méthodologie, de l'adaptation des outils de collecte des données tirés des documents de directives du FIDA et adapté au contexte du projet, de la conduite des enquêtes et investigations, de l'exploitation et de l'analyse des résultats et de la production des rapports.

Il est attendu que l'enquête utilisera des méthodes quantitatives (enquêtes auprès des ménages, des entreprises rurales et des organisations paysannes et/ou qualitatives (discussions de groupes) pour la collecte des données primaires.

L'ensemble d'indicateurs à recueillir sera fondé sur les indicateurs relatifs aux effets du cadre logique du projet NEER-TAMBA (voir annexe) et certains indicateurs jugés pertinents.

Pour mener à bien cette enquête, le travail du consultant devra s'articuler autour des étapes indicatives suivantes :

4.1 Revue documentaire

Il s'agit de l'exploitation approfondie des ressources documentaires. Elle se fera de façon rapprochée avec tous les acteurs du projet pour proposer une liste exhaustive d'indicateurs pour l'enquête sur les IBRE. Ce travail se fera en

collaboration avec l'équipe de Suivi/Evaluation du projet sur la base de la liste des indicateurs IBRE fournis par le projet.

Il appartiendra à l'équipe de projet de fournir au consultant la documentation de base essentielle (accords de financement, cadre logique, théorie du changement, rapports de démarrage, rapports de supervision, rapport des études antérieures, stratégie de ciblage, directives IBRE et ses annexes etc.).

4.2 Elaboration d'une note méthodologique détaillée

La note méthodologique précisera, entre autres, les aspects suivants :

- Plan de sondage : Précision des unités d'observations (échantillonnage), mise en place des bases de sondages nécessaires et détermination des modes de tirage des échantillons³. Les modes de tirage d'échantillons seront documentés autant que faire se peut pour éviter toute confusion dans l'interprétation des résultats. Le Consultant devra également proposer une taille appropriée pour l'échantillon⁴, en fonction de la méthode d'échantillonnage retenue et des besoins en précision⁵.
- Outils de collecte des données : Présentation des questionnaires (enquête auprès des ménages bénéficiaires et guides d'entretien (pour les discussions de groupe) sur la base des outils adaptés des directives IBRE du FIDA, de ceux utilisés lors des enquêtes précédentes et d'un plan détaillé de mise en œuvre de l'enquête, testés à travers une enquête pilote afin de s'assurer de leurs efficacités. Le projet de questionnaire présenté dans l'annexe 5 du mandat intègre les indicateurs d'effet du cadre logique ; il pourrait être réorganisé et complété, mais les questions en rapport avec les effets contenus dans le projet de questionnaire devront demeurer inchangées lorsqu'elles sont pertinentes à un groupe ou à un stade particulier du projet, et ne devront pas être reformulées.
- Détermination du calendrier de collecte des données : Présentation des ressources humaines mises à disposition (experts, superviseurs, contrôleurs et enquêteurs) et du calendrier prévisionnel pour leur formation et l'exécution de l'enquête.
- Mise en place d'une méthode fiable d'exploitation et d'analyse des données. Cette analyse devra produire et interpréter les résultats sur tous les indicateurs retenus, avec désagrégation des données en fonction du genre. Le plan qui sera utilisé pour la préparation du rapport sera également présenté.
- Elaboration de modèles économétriques ou basés sur des tests de significativité statistiques pour comparer les résultats entre les divers sous-groupes (hommes/femmes ; jeunes/adultes ; femmes chefs de ménage/hommes chefs de ménage).

³ La méthode d'échantillonnage utilisée doit s'appuyer sur les propositions contenues dans les directives IBRE.

⁴ Pour ce type d'enquête, les directives du FIDA proposent une taille supérieure ou égale 1 500 unités, mais ce nombre pourra être modifié si nécessaire, sur la base d'une justification détaillée.

⁵ Pour ce type d'enquête, le degré de confiance est habituellement de 95%, marge d'erreur de 5% et une distribution de 50%

4.3 Réalisation de l'enquête IBRE

La réalisation de l'enquête se fera selon la méthodologie, et dans les délais convenus et pourra s'articuler autour des points suivants :

- préparatifs en vue du travail de terrain (recrutement des enquêteurs, impression des outils et d'autres documents requis pour le travail de terrain) ;
- formation des enquêteurs ;
- approbation administrative par les autorités compétentes ;
- collecte de données qualitatives au niveau d'analyse approprié : Personne/Ménage/Organisation de producteurs/Entreprises rurales
- contrôle de la qualité des données par la supervision de la collecte terrain.

4.4 Traitement des données, analyse et préparation du rapport final

Le consultant procédera au traitement et à l'analyse des données collectées sur le terrain. Cette étape emmènera à la tabulation des données conformément à un plan de tabulation qui prendra en compte les indicateurs souhaités par le projet.

Au moment de la rédaction du rapport, le consultant collaborera étroitement avec l'équipe de projet et d'autres partenaires d'exécution, afin de favoriser un processus d'apprentissage et d'optimiser la transparence et l'obligation redditionnelle.

Une fois les données apurées, leur qualité contrôlée, l'analyse des résultats devra être présentée dans un rapport. Ce rapport résume les conclusions ressortant de l'analyse et comprend les éléments suivants :

- la description de la méthode utilisée;
- le questionnaire IBRE;
- la liste des villages/communautés couverts par l'enquête;
- les résultats de l'enquête;
- la version actualisée du cadre logique (au moins les indicateurs de base au niveau des effets);
- la théorie du changement et sa description fondée sur les résultats de l'enquête;
- l'analyse et l'interprétation des résultats (analyse détaillée avec, pour chaque indicateur, son niveau de significativité statistique et des tableaux de synthèse).

V. PRINCIPAUX LIVRABLES ATTENDUS

Une fois choisi, le consultant devra rendre compte des progrès réalisés au fur et à mesure de l'évolution des étapes à travers les livrables suivants :

- **Livrable 1** : Rapport de cadrage contenant la version actualisée du calendrier de travail.
- **Livrable 2** : Un rapport préliminaire (note méthodologique détaillée) contenant la liste des villages échantillons à enquêter.
- **Livrable 3** : Version finale du questionnaire et du manuel de l'enquêteur, y compris sous sa forme électronique
- **Livrable 4** : Un rapport de formation du personnel de terrain et des enquêteurs.

- **Livrable 5** : Un rapport final portant sur l'ensemble de l'enquête et présentant les données, leur analyse, les conclusions et les recommandations.
- **Livrable 6** : La base de données nettoyées.

Le consultant devra remettre **tout le matériel sous forme électronique sur un support USB**.

Périodicité de remise des livrables

- ◆ La nature et le nombre de documents que le Consultant devra fournir à l'UGP sont récapitulés dans le tableau suivant :

◆ NATURE DES DOCUMENTS	NOMBRE	CALENDRIER
• Rapport de cadrage	◆ 01	Mo + 1 semaine
• Rapport préliminaire	◆ 01	Mo+ 1 mois
• Version finale du questionnaire et du manuel de l'enquêteur	◆ 01	Mo+1,5 mois
• Rapport de formation du personnel de terrain et des enquêteurs	◆ 01	Mo+1,5 mois
• Rapport final portant sur l'ensemble de l'enquête et présentant les données, leur analyse, les conclusions et les recommandations	◆ 01	Mo+2 mois
• Base de données nettoyées	◆ 01	Mo+2 mois
• Rapport provisoire	◆ 01	Mo+2 mois
• Rapport final	◆ 02	Mo+2 mois

Mo= date de démarrage des prestations

Le consultant devra accomplir les tâches attendues conformément au calendrier établi d'un commun accord. Les produits attendus devront être soumis conformément à ce calendrier et dans les limites de la durée du contrat.

Les produits attendus doivent être approuvés par l'équipe de projet et par le FIDA, et les versions provisoires devront par conséquent être soumises par le consultant en temps utile pour permettre un partage d'observations et, le cas échéant, l'introduction par le consultant des modifications nécessaires.

VI. PROFIL DES CONSULTANTS ET DUREE DE LA CONSULTATION

L'équipe proposée par le consultant devrait se composer d'un nombre raisonnable de professionnels qualifiés et expérimentés ayant fait leurs preuves dans les domaines de la conception et de l'exécution d'études socioéconomiques et/ou d'études d'évaluation, et possédant une compréhension assez approfondie du développement rural, ainsi que du genre et de l'inclusion sociale. Les candidats devront proposer un coordonnateur/chef d'équipe de l'étude, et un nombre adéquat d'experts, de superviseurs sur le terrain, d'enquêteurs et de personnel de soutien.

6.1 Postes minimums de professionnels clés

- **Un coordonnateur/chef d'équipe de l'étude :**

Diplôme d'études supérieures (minimum BAC+4) en économie, statistique, économie agricole, développement rural ou domaine connexe.

Au moins cinq (05) ans d'expériences générale.

Au moins deux (02) expériences spécifiques en matière de collecte et d'analyse de données sur les ménages et agricoles ; capacité de coordonner des équipes et d'assurer la communication des rapports en temps opportun.

Le coordonnateur/chef d'équipe de l'étude aura pour mission de coordonner la planification et l'exécution de l'étude, et de veiller à ce que le travail accompli réponde aux plus hautes normes professionnelles. Le titulaire devra s'assurer que le mécanisme de contrôle de qualité et de supervision en place pour l'enquête est efficace ; il gèrera l'équipe de collecte des données et veillera à ce que chacun de ses membres effectue le travail qui lui est imparti.

▪ **Un expert dans le domaine socioéconomique :**

Diplôme d'études supérieures en économie, économie agricole ou domaine connexe (au moins BAC +4).

Au moins cinq (05) ans d'expérience générale et une expérience spécifique en matière d'évaluation d'impact.

▪ **Un statisticien/informaticien**

Avoir au moins un BAC+3 en économie, statistique ou informatique. Expérience générale de trois (03) ans et deux (2) expériences spécifiques en traitement et analyse des données. Le spécialiste des données élaborera un système approprié de gestion des données, comprenant des contrôles de qualité adéquats, et parachèvera le système de gestion des données avant que l'équipe de collecte des données n'arrive sur le terrain. Le système de gestion des données sera également organisé de manière à ce que des ensembles de données partiels puissent être communiqués périodiquement à l'équipe de projet.

6.2 Postes minimums de personnel de soutien.

▪ **Contrôleurs sur le terrain (6 contrôleurs au maximum)**

Au minimum BAC+2 et un certain niveau de connaissance de langues locales des régions couvertes. Ils devront posséder au moins deux (02) ans d'expérience générale et une (01) expérience spécifique dans la conduite ou la gestion d'enquêtes sur les ménages.

▪ **Enquêteurs sur le terrain (30 enquêteurs au maximum)**

La qualification minimum est du niveau BAC incluent la connaissance de la langue locale et au moins une (01) expérience spécifique en collecte de données mobiles.

6.3 Durée du contrat

◆ L'étude devra se réaliser sur une période de **soixante (60) jours calendaires** et le niveau d'effort global ne saurait excéder **120 hommes/jours**. La date probable de démarrage de l'étude est prévue pour **courant mars 2022**.

Le rapport provisoire de l'étude d'évaluation sera déposé au secrétariat du projet en deux exemplaires imprimés et reliés et en version électronique sur support USB.

Une séance de restitution du rapport sera organisée par l'UGP au plus tard **sept (07) jours après la remise du rapport provisoire**.

Le rapport définitif sera déposé **cinq (5) jours** après la séance de restitution après intégration de tous les commentaires émis.

VII. Utilisation future des données

L'ensemble de données nettoyées ainsi que les rapports en résultant seront la propriété de l'équipe de projet et du FIDA.

